

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 55 (1910)
Heft: 7

Artikel: Chez les Sapeurs
Autor: Hoguer
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez les Sapeurs.

Il nous a paru intéressant de résumer, pour nos camarades de l'infanterie en particulier, quelques observations relevées au bataillon de sapeurs 1 pendant son cours de répétition de 1909. Ce sont les réflexions d'un jeune officier ; en les émettant, nous sommes certain de trouver, chez nos lecteurs, toute l'indulgence que nous sollicitons.

Le bataillon du génie 1 a pris part au cours de répétition de la 1^{re} division, du 6 au 18 septembre dernier. Mobilisé à Payerne, le 6 septembre, il arrivait à Gland, le 7, à la fin de la matinée et, de là, se rendait à Burtigny, place du cours préparatoire. Le samedi après midi 11, la compagnie I se dirigeait sur Borex, pour se mettre à la disposition du commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie, tandis que la compagnie II allait à Gimel, aux ordres du commandant de la brigade d'infanterie.

Du 13 au 15, chacune des compagnies prenait part aux manœuvres avec la brigade à laquelle elle était attachée ; le 16, la compagnie I préparait la place du défilé, tandis que la compagnie II procédait à la mise en état de défense de la position de St-Saphorin (Morges) en vue de l'attaque générale de la division, le lendemain. Le 16, au soir, cette compagnie demeurait attachée à la défense, avec le bataillon de carabiniers 1 et un groupe d'artillerie, tandis que la compagnie I passait au parti de l'attaque.

Le 17, après la manœuvre, le bataillon était rassemblé, participait au défilé, puis s'embarquait pour Payerne où il était démobilisé le 18.

Le 6, au matin, deux officiers surnuméraires d'infanterie de la 1^{re} brigade et deux de la 2^{me} brigade, dont le soussigné, ont été détachés au bataillon du génie 1.

Mes camarades et moi avons beaucoup appris auprès de cette arme qui prêtera jurement, en campagne, ses services à l'infanterie et qui n'est connue que théoriquement de beaucoup des officiers de cette dernière.

Nous croyons que nos camarades du génie sont dans le même cas vis-à-vis de la « reine des batailles ».

Nous remercions donc le commandant du bataillon du génie, ses chefs de compagnie et tous nos camarades, de l'accueil bienveillant qu'ils n'ont cessé de nous témoigner et des précieuses instructions et directions qu'ils nous ont données.

I. La troupe, les cadres.

La troupe, de par son recrutement, nous rappelle beaucoup celle de notre 3^e régiment d'infanterie, composée de soldats des villes ou de ceux qui y ont vécu, avec leurs qualités et leurs défauts, les premières : intelligence, à propos, souplesse, entrain, camaraderie, dévouement, annihilant les secondes : mollesse, esprit grognon, dans la main d'un chef qui sait comprendre ces tempéraments-là.

En outre, le fait d'appartenir à une arme spéciale, contribue à maintenir le moral des hommes dans les moments difficiles à un niveau plus élevé. L'officier entendu trouve dans ces circonstances un puissant levier pour l'accomplissement de sa tâche.

Les sous-officiers, les sergents spécialement, ont une grande autorité. Cette qualité provient de ce que, dans la vie civile, beaucoup d'entre eux exercent jurement un commandement comme ingénieur, entrepreneur ou contre-maître.

Les sergents reçoivent fréquemment le commandement de la section ; ils sont responsables du service intérieur qui, entre parenthèses, s'exécute d'une façon irréprochable ; l'organisation et le commandement du service de garde leur incombe ; dans les travaux techniques, ils jouent le rôle du chef de bricole sur le chantier : partant, ils ont beaucoup de responsabilités et leur autorité se développe en conséquence.

D'autre part, si durant les travaux techniques la section travaille sous l'œil de son chef et des sergents, chaque groupe constitue une unité sous le commandement du caporal qui acquiert une autorité supérieure à celle de notre caporal d'infanterie.

Nos camarades, officiers subalternes, connaissent à fond la technique de leur arme ; mais là encore, plus qu'ailleurs, la théorie n'est rien sans le sens pratique et plus un officier est doué de cette qualité, meilleurs sont les résultats qu'il obtient.

Nous dirons encore qu'au bataillon du génie était attachée la section du train, forte de : un lieutenant, un caporal, vingt-deux

conducteurs. Il nous a semblé que, suivant la coutume, les conducteurs valaient ceux attachés à nos trains d'infanterie et que le chef de section devait se dépenser beaucoup pour obtenir un résultat à peu près satisfaisant.

Le bataillon disposait des voitures suivantes :

- un fourgon d'état-major ;
- deux chariots de sapeurs modèle 1898 ;
- quatre chariots d'outils ;
- une voiture à munitions ;
- quatre voitures à vivres et à bagages.

Ces quatre dernières de réquisition.

II. Effectif.

Le bataillon du génie comprend, réglementairement, un état-major à 5 officiers et 27 sous-officiers et soldats et deux compagnies à 8 officiers et 172 sous-officiers et soldats, soit au total : 13 officiers et 399 sous-officiers et soldats. Le jour de la mobilisation, les 13 officiers étaient présents, mais il n'y avait que 267 sous-officiers et soldats.

Cet effectif réduit nous a frappé à l'arrivée du bataillon, comme le jour précédent nous avions été surpris de nos faibles effectifs d'infanterie. Nous pûmes, une fois encore, constater durant ce cours que si, en raison du petit nombre, l'instruction de détail est meilleure, tactiquement il n'en est pas de même. Si, pour le commandant comme pour l'homme du rang, l'unité à effectif réduit est plus manœuvrière, on doit prévoir qu'au jour d'une mobilisation les effectifs de guerre rendront nécessaires une instruction préliminaire. En outre, si aux manœuvres les résultats de l'infanterie se calculent en rapport du nombre des sections et non pas des fusils engagés, dans le génie, même en temps de paix, les résultats pour les travaux techniques s'obtiennent par le nombre de bras disponibles.

III. Instruction générale, instruction technique.

Le génie est instruit ou à plus proprement parler est censé être instruit d'une façon générale selon les prescriptions du règlement d'exercice d'infanterie, de l'instruction sur le service des troupes en campagne et du règlement de service 1900. Or,

si l'officier subalterne et le sous-officier ont de l'autorité et connaissent la technique de leur arme, dans l'application et l'interprétation des règlements ci-dessus leur instruction est souvent en défaut. Même les commandements du règlement d'exercice sont fréquemment remplacés par des ordres. Ces fautes nous choquent toujours, nous les signalions aux intéressés qui en étaient reconnaissants de leur aveu même. Du reste, nos camarades souvent n'ont pas craint d'avoir recours à nos conseils, afin d'obtenir des éclaircissements sur l'interprétation de divers points de nos règlements. Toutes les matinées de la première semaine furent précisément consacrées à une répétition des prescriptions des dits règlements, c'est-à-dire au service d'infanterie ; et le commandant de bataillon, ou les chefs de compagnie nous donnèrent l'occasion d'appliquer nos connaissances dans ce domaine qui nous était familier. Ainsi, les sous-officiers rassemblés par compagnie furent exercés à l'école du soldat et l'instruction de la section, en ordre serré ou dispersé, fut donnée selon le nouveau règlement ; les compagnies entendirent des théories générales sur le service de sûreté en marche et en position avec de courtes suppositions tactiques.

Nos relations ont toujours été facilitées, pour trois d'entre nous du moins, par le fait que nous étions les officiers subalternes les plus anciens en grade, et nous estimons que si l'expérience d'officiers détachés d'une arme dans une autre se renouvelait, le choix devrait toujours être fait d'une façon identique.

Les après-midis furent consacrées à des travaux techniques.

L'endroit choisi comme place d'exercice était le vallon situé entre Burtigny et Marchissy-Le Vaud ; ce vallon, comme on en rencontre beaucoup dans notre pays, forme une déchirure assez profonde avec un ruisseau et des berges boisées dans la partie inférieure, des prés avec quelques taillis parallèles au lit sur les flancs.

Des plateaux et fourrons furent réquisitionnés dans les environs et conduits en cet endroit ; les chariots de sapeurs, chariots d'outils, voitures à munitions y furent aussi amenée et le parc fut ainsi formé.

L'établissement des ponts de colonne, passerelles de divers types et construction de claires mobiles exigèrent deux séances.

Chaque compagnie avait son secteur déterminé et les chefs de section recevaient dans le secteur de compagnie, leur tâche, avec

un maximum de temps pour son exécution ; à l'expiration du délai, il était procédé à une inspection et à un essai des travaux, puis tout devait être démonté, le matériel rassemblé et les lieux remis en état dans un nouveau délai fixé. La critique des travaux exécutés se faisait par compagnie, au rapport ; là, le chef de section fournissait, en outre, un croquis de son travail avec indication du matériel et du temps employés. Nos camarades ne nous en voudront pas si nous disons qu'ils ont cet avantage sur les officiers d'infanterie appelés à établir des croquis, de posséder parmi les sous-officiers ou la troupe des dessinateurs très habiles qui exécutent ces travaux de façon on ne peut plus artistique.

Pour les travaux techniques, l'outillage transporté sur les chars est nécessaire ; aussi, un contrôle minutieux est-il indispensable. Au commencement du cours, chaque commandant de compagnie désigne un sous-officier débrouillard, sergent généralement, comme sous-officier du matériel, responsable de ce dernier pendant tout le cours. La distribution des outils se fait en conséquence dans un ordre parfait. Chaque chef de groupe se présente au chef de matériel et touche, contre quittance, ce dont il a besoin. Les ouvrages achevés, les outils sont rendus sur le vu des reçus. Grâce à ce système, les pertes sont presque nulles. A vrai dire, en campagne, pendant des travaux de nuit spécialement, il sera difficile d'arriver à un résultat semblable ; mais, là encore, l'entraînement et les habitudes d'ordre prises en temps de paix porteront leurs fruits.

Les ponts de colonne sont destinés à l'artillerie et aux trains ; ceux exécutés étaient larges de trois mètres et longs de huit à neuf mètres avec un chevalet ; 1 $\frac{3}{4}$ heure environ après leur mise en ouvrage, le chariot de sapeurs en éprouvait la stabilité. Le pont de colonne nécessite souvent, suivant la configuration du terrain, la construction de rampes d'accès ; aussi, le chef de sections dans le choix de son emplacement, doit-il tenir compte, non seulement des points de franchissement les plus faciles, mais de leurs abords.

Ces ponts, vu leur destination, exigent des fourrons de fortes sections, des plateaux et madriers en suffisance et tout un outillage de scies, cognées, haches, masses, etc. ; seul, le génie, avec son matériel et ses spécialistes, peut en revendiquer la construction. Mais, ce qui pourrait, nous semble-t-il, être enseigné

utilement à l'infanterie, c'est la construction de passerelles propres à son passage.

Nos hommes traversent, sans inconvenient, nos ruisseaux et nos rivières avec de l'eau jusqu'aux genoux, voire même jusqu'à l'aine pendant les manœuvres, en août ou en septembre. Mais dans l'arrière-automne ou au premier printemps, pour ne pas parler de l'hiver où nous considérons rivières et ruisseaux franchissables tant à cause des basses eaux que de la glace, ne courrons-nous pas de grands risques au point de vue sanitaire? Nous sommes certain qu'une journée entière passée sous la pluie offre moins de danger qu'un bain inopiné d'une partie du corps dans une eau courante. Dans une armée de faible effectif comme la nôtre, ne devons-nous pas éviter tous les facteurs qui pourraient nuire à la santé des troupes?

La construction des passerelles nécessite un outillage moins complet et un matériel de fortune plus facile à se procurer.

Généralement, la longueur des passerelles demande des points d'appui intermédiaires formés par des chevalets; ceux-ci de formes et de types différents sont toujours construits sur le principe des triangles coordonnés. Les côtés des triangles sont les perches ou fourrons; la rigidité des sommets est obtenue par des cordes et des clameaux, autrement dit des greppes semblables à celles employées par les charpentiers ou les maçons dans la construction des pontonnages. Des cordages ou du fil de fer assurent la liaison des diverses pièces entre elles.

Tandis que le profil du terrain est relevé par des sous-officiers, un groupe prépare les chevalets, un second les corps morts soit les ancrages ou têtes de ponts, un troisième les fourrons, plateaux ou madriers qui formeront le tablier de l'ouvrage.

Grâce à cette répartition bien comprise du travail, les éléments nécessaires à la construction de la passerelle sont tous prêts simultanément et le montage et le lancement sont très rapidement effectués. La passerelle du type le plus simple, dite passerelle tendue, consiste en une série de plateaux bout à bout se recouvrant de 50 cm., fixés les uns aux autres par de solides crosses. Sur chaque berge est établi un corps mort formé d'une traverse et de deux piquets bien fichés en terre.

La distance par l'extérieur des piquets est mesurée exactement puis reportée sur le tablier formé par les plateaux; deux traverses sont à leur tour solidement fixées aux points ainsi

obtenus ; la passerelle peut être lancée. Des hommes sur chaque bord tendent le tablier jusqu'à ce que les traverses puissent glisser derrière les piquets. La portée de ce genre de passerelles peut atteindre 10 à 12 m. et nos camarades en garantissent la stabilité.

Une passerelle longue de 18 m. fut construite sur le principe des ponts suspendus. Si ce type peut être donné comme exemple de l'habileté des sapeurs, nous ne saurions en préconiser l'usage. En effet, il arrive fréquemment qu'au moment du lancement tout le système composé de pylônes, câbles tracteurs, câbles de suspension auxquels sont fixés les plateaux formant le tablier, se disloque et après une heure d'un travail assidu tout est à recommencer ; la qualité des cordes formant câbles laisse aussi, paraît-il, parfois à désirer. Ou bien, en cas de réussite, nous rappellerons aux officiers du génie que si une promenade sur une passerelle qui a une balancée très forte n'est pour eux qu'un jeu, il faudrait aux vulgaires fantassins un entraînement spécial avant d'utiliser ce moyen de passage, à moins d'une grande perte de temps ce qui ne répondrait plus au but proposé.

Il nous revient à ce sujet un exemple du peu d'adresse de nos hommes. C'était en 1907, le premier jour de l'attaque de la position du Montélaz ; le cheminement de notre compagnie à travers les marais d'Yverdon nous amena à traverser le Grand Canal sur un pont de tonneaux animé naturellement d'un branle assez fort ; aussi que de temps perdu, mais quel spectacle hilarant que cette traversée agrémentée de plusieurs plongeons partiels ou complets. Avec la passerelle suspendue les résultats seraient les mêmes.

D'autres passerelles pour fantassins, de types différents, avec ou sans chevalets, furent établies ; elles mesurent les unes et les autres 1 m. de largeur, c'est-à-dire qu'elles imposent le passage en colonne par un ; les unes et les autres sont munies de garde corps. Il fut encore procédé à la construction d'une passerelle pour cavaliers ; cette dernière ne diffère des précédentes que par sa largeur (2 m.) et à cause des renforcements nécessités par sa destination.

Le mode de construction des passerelles et le choix de leur emplacement dénote l'initiative du chef ; car fréquemment les points d'appui intermédiaires peuvent être remplacés avantageusement par des chevalets naturels, des arbres entre autres, et l'habile

constructeur sait au premier coup d'œil utiliser ces précieux auxiliaires.

La construction de claires mobiles intéresse toutes les armes, la nôtre en particulier. Ces claires sont des masques simulant une haie ou un taillis, préparés et placés, de nuit de préférence, dans les parties du terrain découvertes afin de protéger contre les vues de l'adversaire le cheminement des troupes dans leurs mouvements du lendemain. Pendant leur dernière guerre, les Japonais usèrent de procédés semblables qui donnèrent les meilleurs résultats.

Les claires sont fabriquées au moyen de branchages de basse futaie ou de taillis, liés par des cordes ou des fils de fer ; elles mesurent 8 m., 10 m., 12 m. de longueur sur 2 m. à 2 m. 50 de hauteur ; en un mot, il s'agit d'un type de construction semblable à la barrière dite de chemin de fer ; pour le transport, on les enroule et on obtient ainsi des cylindres d'un diamètre parfois respectable il est vrai, mais d'un charriage facile.

L'application de ces travaux se fit dans un chemin légèrement encaissé serpentant à flanc de coteau, bordé de haies interrompues par endroits, les claires se plaçant dans les intervalles. Le résultat était tel que depuis le versant opposé à moins de 300 m., l'œil non prévenu n'aurait pas distingué entre cette végétation artificielle et la naturelle.

Une mise en état de défense d'une position avec établissement des obstacles d'approche par une des compagnies et des travaux de mine par l'autre compagnie furent exécutés à l'occasion de l'inspection du bataillon par le commandant du génie du 1^{er} corps, le lieutenant-colonel P. Etier.

Vu le temps limité (2 heures) dont disposait la compagnie chargée de la première des tâches, les obstacles seuls furent établis ; malgré le faible effectif, une centaine d'hommes, ils purent être exécutés sur un front de 60 mètres.

Ces travaux comprenaient : Les filets en fer, soit un réseau de fils de fer dissimulés dans l'herbe sur une profondeur de 15 mètres ; ces fils de fer, peu tendus, fixés à des piquets solidement plantés presque au ras du sol, forment comme les mailles d'un filet et constituent un obstacle très perfide ; même pour des gens prévenus, comme le nombreux public qui avait suivi l'établissement de ce réseau, nombreuses furent les chutes en arrivant inopinément dans la zone de l'obstacle.

Au second plan, après le réseau des fils de fer, a été établie, sur une profondeur de 5 m., la zone des piquets de 1 m. à 1 m. 20 de hauteur au-dessus du sol, placés en quinconce à 1 m. 50 de distance et reliés par des fils de fer ; ces piquets, comme ceux de la première zone, sont appointis à leur extrémité supérieure ; le nom technique de cet ouvrage est le treillis en fil de fer.

Ensuite, au troisième plan, on construisit la palissade, obstacle haut de 2 m. 50, formé de bois ronds ou refendus, appointis dans la partie supérieure, fixés jointivement sur une latte formant traverse dans la partie supérieure et enterrés profondément.

Le fossé de tirailleurs se creuse en arrière de cette dernière à une distance suffisante pour permettre la visée ; point, n'est besoin de dire qu'un semblable obstacle s'établit sur des pentes et non en plaine à moins de construire des fossés avec profil à haut relief.

La compagnie à qui incomba les expériences de mine usa comme seul explosif du fulmi-coton avec capsules et mèches d'inflammation ordinaires et rapides ; l'allumage fut également donné au moyen de la machine électrique de Burgin.

Les essais portèrent sur la destruction de troncs, fourrons, plateaux ; des fougasses mines furent aussi établies. Enfin, pour terminer, cette compagnie procéda à la destruction des obstacles construits par l'autre compagnie.

Nous pûmes constater que si l'assaillant d'une position ainsi fortifiée doit montrer courage et habileté, les résultats obtenus par l'effet des explosifs sur le moral des défenseurs doivent être très grands.

Le rôle des mineurs dans les sapeurs incombe à des spécialistes qui suivent des cours techniques spéciaux.

Pendant les trois journées de manœuvres, la 2^{me} compagnie, à laquelle nous étions attachés, n'eut l'occasion qu'une fois, et encore une seule section, de procéder à un travail technique : la construction d'un pont de colonne sur l'Aubonne.

A l'arrivée sur les lieux, ensuite d'un malentendu, le commandant de la compagnie se borna à reconnaître et à marquer l'emplacement de son ouvrage en amont du vieux pont d'Aubonne supposé détruit. Vers le milieu de la matinée lui parvient un ordre que le pont devait être construit. Aussitôt, tout le maté-

riel nécessaire qui avait été reconnu, alors même que l'on ne croyait pas à la construction effective du pont, fut réquisitionné.

Des plateaux, fourrons provenant d'un chantier de maçon et d'un dépôt de bois qui se trouvaient à proximité de la promenade du Chêne, sortie sud d'Aubonne, furent rapidement transportés au bord de la rivière, malgré les difficultés d'un chemin étroit et très rapide.

D'autre part, malgré les fantassins ennemis qui occupaient la berge opposée, le travail préliminaire s'effectua facilement grâce à la couverture du sol ; comme on passait au lancement du pont, les derniers tirailleurs battaient en retraite.

Le bataillon de fusiliers 8 qui occupait Aubonne mit à la disposition du génie trois de ses sections de réserve pour activer le transport du matériel.

A 11 h. 30, le bataillon 9 utilisait le pont, pendant que les sapeurs le renforçaient encore en vue du passage de l'artillerie ; cette dernière, arrivant avant le parachèvement et le commandant du groupe ne pouvant s'attarder, franchit l'Aubonne sur le pont censé détruit.

Il est regrettable que l'exécution de cet ouvrage n'ait pas été commencée à 8 h., car toutes les troupes en auraient usé.

Plus tard quelques trains de combat l'éprouvèrent encore. Il y a lieu d'ajouter que dans la réalité, étant donné le type du pont détruit, les sapeurs auraient eu avantage à utiliser les culées restantes et il leur aurait fallu moins de temps pour le rétablissement d'un passage même de construction assez forte pour l'artillerie. Il paraît que les deux autres sections de la compagnie qui avaient suivi le gros au moment de la dislocation de la colonne de marche eurent l'occasion de procéder au sauvetage d'un cheval qui avait passé au travers d'une passerelle vermoulue et de réfectionner la dite passerelle.

Ce jour encore, nous avons eu l'impression déjà ressentie la première journée de manœuvres, qu'au moment de la prise de contact, les subdivisions du génie restées au gros devraient rallier la section détachée à l'avant-garde qui dispose du reste seul du chariot de sapeurs et de son matériel, de façon à ce que le commandant de compagnie ait toute son unité en mains et que le commandant du détachement combiné, toujours avisé par des rapports de l'endroit où se trouvent ses sapeurs, puisse, suivant

les exigences du travail à faire exécuter, disposer d'une compagnie et non d'une seule section¹.

Le jeudi 16 septembre le bataillon du génie était neutralisé.

La I^{re} compagnie préparait la place du défilé du lendemain au nord de l'Asile d'Echichens, tandis que la II^{me} compagnie mettait en état de défense la position de St-Saphorin. Le secteur, d'un front de près de 5 km., ne permettait pas de faire des travaux complets en une journée. La ligne de défense, répartie entre les trois sections, fut marquée sur toute sa longueur par un sillon fait à la charrue et par des branches distantes de 1 m. à 1 m. 50 les unes des autres ; puis, dans chaque secteur les groupes exécutèrent ci et là un fossé pour tirailleurs, à genou ou à terre, un point d'appui et marquèrent par des écrits les travaux spéciaux, mines, barricades, haies, etc., qui dans la réalité auraient été faits.

La I^{re} compagnie une fois son travail terminé passa au parti de l'attaque, tandis que la II^{me} compagnie demeurait à la défense. Le vendredi 17 à 4 h. 30, elle fut répartie avec les carabiniers 1 le long de la position. Chacun se souvient que la venue d'un brouillard intense peu après l'aube amena une prompte fin de la manœuvre.

Le bataillon du génie se rassembla. Au point de vue technique et tactique son cours était terminé.

IV. Utilisation des sapeurs comme infanterie.

Les sapeurs ne sont pas exercés, ni entraînés suffisamment pour jouer le rôle de troupes d'infanterie de première ligne ; or, c'est ce rôle qu'a dû jouer la fraction de la compagnie demeurée au gros pendant les première et troisième journées. Cette circonstance se produit du reste dans toutes nos manœuvres. Un de nos camarades nous citait le trait suivant datant de son école de lieutenant.

C'était dans la Suisse orientale, pendant des manœuvres de corps. La compagnie de recrues à laquelle il appartenait avait mis une position en état de défense durant la nuit. A l'aube, suivant les ordres reçus elle se repliait derrière le front. Chemin

¹ L'exemple que cite notre collaborateur vient à l'appui de l'organisation prévue pour les sapeurs par le projet de l'organisation de l'armée : 4 compagnies moins fortes et 2 chariots de sapeurs par compagnie. *(Réd.)*

faisant, elle rencontre un détachement dont le commandant, sans autre, se l'adjoint.

Retour sur le front, engagement tout comme l'infanterie, puis retraite du détachement. A ce moment la compagnie est informée qu'elle peut rallier le point de rassemblement qui lui avait été donné. Dans sa retraite, elle trouve d'autres troupes avec des chefs qui la ramènent avec eux au combat. Enfin au signal de « halte » elle parvient à se retirer définitivement. Mais, le temps avait passé, le soir approchait et l'utilisation des sapeurs comme troupe technique était nécessaire; aussi dès 5 h. à 11 h. du soir les trouvait-on de nouveau à l'œuvre.

Ce rôle de fantassin est d'autant plus pénible à jouer que la charge du sapeur est de 35 kg. au minimum. En effet, l'armement, l'habillement et l'équipement du soldat du génie est identique à celui de notre soldat d'infanterie avec en plus, en lieu et place du yatacan, une bayonnette avec sabre-scie et de grands outils portatifs ou encore du matériel tel que cordes, clameaux, etc., etc.

En outre, en cas de guerre, les troupes techniques ne sont pas chez nous d'un effectif si fort pour les exposer inutilement au feu. Alors, pourquoi aux manœuvres les exercer à des tâches qu'en réalité elles n'exécuteront qu'exceptionnellement? Comme le colonnel-divisionnaire Andéoud l'a fait observer dans sa critique du mardi 14, les sapeurs auraient pu utilement marquer des positions du côté de la 2^{me} brigade aux environs de Longirod l'après-midi précédent, au lieu de demeurer cette après midi durant comme une simple réserve d'infanterie derrière le village.

Du reste, pour être sincères, nous dirons que malgré les exercices de la première semaine, les déploiements, la marche, l'occupation de positions par les sections de sapeurs ont été mauvais et nous croyons que le vieux dicton ; « A chacun son métier » trouve aussi bien son application dans le métier des armes que dans celui de l'agriculture d'où il semble avoir été tiré.

V. Utilisation par l'infanterie d'un matériel portatif semblable à celui du génie.

La guerre moderne exige le vide du champ de bataille. C'est dire que dans chacune de leurs positions les combattants doivent se terrer rapidement.

Dans notre infanterie le temps consacré aux travaux de fortification est restreint ; or, ceux qui par leur profession civile pourraient et devraient utiliser avec quelque succès les outils dont nous disposons ne le peuvent pas vu leurs dimensions et les autres doivent faire un court apprentissage qui ne procure pas de grands résultats.

Aussi, croyons-nous qu'il serait avantageux, avec la nouvelle organisation des trains, de débarrasser nos hommes du havresac déposé sur les chars de compagnie et de leur donner de plus grands outils et du matériel tel que cordes, clameaux, fil de fer, etc. Une semblable organisation permettrait à l'infanterie de se subvenir rapidement à elle-même dans une mise en état de défense d'une position, la construction de petites passerelles ou de claies mobiles. Pour le gros œuvre de ces divers travaux on trouverait dans chaque compagnie plusieurs groupes dont les hommes sont, au civil, des artisans.

Nous pouvons ajouter ici à ce que nous avons dit de la construction du pont sur l'Aubonne que quelques-uns d'entre les fantassins détachés pour aider au transport du matériel ont été des auxiliaires techniques précieux, ce qui confirmerait notre point de vue.

Conclusions.

I. Le dicton « Tel chef, telle troupe » est vrai en ce qui concerne le bataillon du génie ; car, en général, la discipline y est excellente et nous ne relèverons pas les quelques cas de gaîté un peu trop bruyante signalés le dimanche soir. Il s'agit du reste d'un mal général, propre à toutes les armes, que nous constatons depuis tantôt dix ans, mal paraissant résulter de l'inaction des hommes obligés de rester dans un endroit déterminé qui n'offre souvent aucune distraction. Dans tous les cas, il y a un remède à apporter au système actuel du mode de déconsignation du dimanche.

Dans l'infanterie, par un choix judicieux des élèves sous-officiers se limitant aux hommes qui acceptent volontairement un grade, sans se préoccuper d'un nombre déterminé à fournir par chaque bataillon, puis en laissant aux sous-officiers les responsabilités incombant à leur charge, nous procurerons à ces chefs l'autorité que nous leur désirons. En même temps, en continuant le sys-

tème inauguré à peu près dans toutes les unités de leur donner des prérogatives autres qu'à la troupe (logement séparé de leurs hommes, heure de rentrée du soir plus tardive) en relevant la solde, et en introduisant quelques particularités dans l'habillement (tenue de sortie comportant une casquette du type actuel mais plus soignée) nous formerions un corps capable, décidé, énergique qui rechercherait les fonctions de sous-officier et nous n'aurions plus à envier les sous-officiers du génie.

II. Il est indispensable que dans les cours de répétition les sections aient leurs effectifs réglementaires ou du moins que la tolérance de déchet ne dépasse pas le 10 %. Cette observation concerne aussi bien l'infanterie que le génie.

III. a) Les chapitres du règlement d'exercice d'infanterie d'un usage journalier dans le génie doivent être mieux connus et appliqués par les sous-officiers.

b) Nos manœuvres devant être l'image la plus fidèle des opérations en campagne, il doit être tenu compte des obstacles pouvant se présenter et des contre-temps et des retards qui peuvent en résulter.

Il est désirable qu'au cours des manœuvres, les sapeurs soient requis, à chaque occasion, non pas pour leurs fusils mais pour marquer les positions d'une façon générale, puis procéder par groupes à l'exécution complète des travaux sur certains points ; en outre, ils doivent être exercés aussi fréquemment que possible à établir les ponts de fortune et leur travail ne doit pas se borner à placer à côté d'un écrêteau « pont détruit » un autre écrêteau « pont rétabli ».

Nous reconnaissons qu'il en résultera des frais pour la caisse fédérale, mais que l'on donne moins de munitions d'exercice à nos sapeurs pendant les manœuvres et que cette économie compense les dépenses résultant des travaux techniques.

En effet, nous avons pu constater que pour la troupe et ses chefs établir un pont à la hâte, avec du matériel improvisé, sachant qu'incessamment des troupes sont appelées à l'utiliser produit un effet moral tout différent que la construction d'un pont exécuté sur la place d'exercice avec tout le nécessaire à portée. Nous comparerions volontiers la situation du chef de section du génie, dans le premier cas, à celui de son camarade d'infanterie qui commande un tir à balles dans un terrain inconnu, tandis que dans le second le tir s'exécute sur la place de tir de la division.

D'autre part, il importe qu'au moment de la prise de contact, les subdivisions du génie se rassemblent et demeurent ainsi dans la main de leur chef et du commandant des opérations.

IV. Les sapeurs ne doivent pas être employés, autant que possible, comme troupe d'avant-ligne ; il peuvent être utilisés comme réserve générale et doivent dépendre du commandant supérieur ; exceptionnellement, les sous-ordres peuvent requérir le génie pour des travaux techniques.

V. Il est nécessaire de changer les outils portatifs de l'infanterie contre d'autres plus grands et partant plus pratiques ; l'instruction des travaux techniques dans l'infanterie, celle des travaux de fortification spécialement, doit être développée, alors même que nous savons pertinemment que la pelle et la pioche sont les armes du sapeur tandis que le fusil est celle du fantassin.

VI. Enfin, en terminant, nous souhaitons que l'essai d'officiers surnuméraires détachés dans une autre arme, pour un cours de répétition, soit continué.

Il va sans dire que le choix devra se faire parmi les officiers subalternes les plus anciens en grade et proposés pour l'avancement ; car les enseignements retirés de ce stage ne pourront pas porter de fruits si le bénéficiaire passe en landwehr et reste ainsi quatre ans peut-être sans faire de service.

D'autre part, il serait désirable que ces stages se fissent non seulement dans le génie et l'artillerie mais aussi dans la cavalerie et les troupes d'administration. Dans la première de ces armes l'officier s'instruirait du service de sûreté et d'exploration tandis que dans la seconde, il s'initierait aux détails du service des subsistances et à son fonctionnement.

En outre, les officiers détachés dans des unités où tout ou partie de leurs camarades sont montés devraient l'être aussi ; car dans un pays tel que le nôtre, si l'usage de la bicyclette est toujours chose aisée sur routes, il n'en est plus de même dès qu'on quitte ces dernières. Or, pour retirer le maximum de profit de son stage comme détaché, l'officier doit pouvoir suivre pas à pas les chefs auxquels il est adjoint ; au reste, si toutes les troupes possédaient le nombre de chevaux réglementaire, la question serait rapidement résolue, en faisant un choix judicieux parmi les haut-le-pied.

Même si les officiers doivent continuer à user de la bicyclette

nous ne pouvons que recommander à nos camarades que leurs professions civiles désigneraient pour faire leurs cours avec une arme spéciale de n'en pas manquer l'occasion. Ils remporteront, avec le souvenir d'un cours intéressant, des connaissances qui pourront leur être utiles un jour et des relations franches et cordiales qui ne pourront que contribuer à la liaison des armes dans les manœuvres et les guerres de l'avenir.

Premier-Lieutenant HOGUER.
